



Rapport annuel 2022

« Une année de transition »

www.aemojb.ch

info@aemojb.ch

032 481 37 79

Pl. de la Gare 3 / 2710 Tavannes

Contenu

Mot du Président	3
Membres du comité de l'Association AEMO du Jura bernois en 2022.....	4
Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois en 2022.....	5
Rapport du responsable de l'AEMO – Clovis Brahier.....	6
1. Introduction	6
2. Mission	8
3. Moyens.....	9
4. Organisation du travail.....	10
5. Evolution des suivis du 1 ^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2022	11
6. Alternatives aux placements.....	12
7. Types de suivis et fins de suivis.....	13
8. Retour des familles – Questionnaires de satisfaction	13
9. Commentaires des parents (exemples)	14
10. Travail en réseau – Représentation	15
11. Formation continue – Supervision	16
12. Administration et gestion.....	16
13. Comptabilité.....	16
15. Conclusion	18
16. Remerciements	18
17. Contenu des annexes	19

Mot du Président

Année de transition importante, comme pourrait très bien le dire une chanson, « Covid, c'est fini... », non seulement grâce à la fin de cette pandémie, mais surtout par le renouvellement prévu de la direction de notre service ! En effet, son prédécesseur a fait valoir son droit à profiter d'une belle retraite après avoir porté notre institution sur les fonts baptismaux ! C'est avec un sentiment d'immense gratitude que nous avons pris congé de Willy Baumgartner. Son apport à la création, puis le développement, et enfin la stabilisation de notre beau projet a été immense. Grâce à son expertise et ses hautes qualités professionnelles, la tâche du comité, et par là, de sa présidence, a été relativement facile, nonobstant les sempiternels voyages à Berne pour expliquer encore et encore la finalité de l'AEMO ! Merci Willy pour tout ce que tu as fait !

Dénicher la perle rare pour reprendre le flambeau aurait pu s'avérer ardu. Mais une fois de plus, grâce à une mise au concours rapide, nous sommes convaincus d'avoir trouvé une digne succession pour la direction. En effet, parmi les nombreuses candidatures, c'est celle de Clovis Brahier qui nous a rapidement séduite. Le comité est persuadé qu'il saura relever ce défi et nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction ! Grâce à la bienveillance et la disponibilité de Willy, la transition a pu s'effectuer de la meilleure des manières.

Après le service, c'est également au tour du comité de l'association de subir sa première mue, avec le départ de deux personnalités présentes depuis le début, soit Jean Vaucher et Antoine Bigler, premier président et cheville ouvrière de notre projet. Ici aussi, les mots pour exprimer notre reconnaissance à ces deux piliers sont difficiles à trouver, tant nous leur sommes reconnaissants. Sans tomber dans l'excès, je peux affirmer que notre service n'aurait pas vu le jour sans la ténacité d'Antoine Bigler. A ce titre, notre comité a désiré ériger Antoine en Président d'honneur de notre association. Enfin, l'éternel bras droit d'Antoine, Gilbert Ogi a également désiré remettre le secrétariat du comité. Merci à toi aussi pour ton aide efficace et discrète !

Si de nombreuses associations ont de la difficulté à recruter de nouvelles personnes prêtes à investir de leur temps pour le bien-être de la collectivité, nous n'avons fort heureusement pas connu ces tourments pour remplacer nos démissionnaires. En effet, pour le comité, c'est Elisabeth Beck, membre du CJB, et Moussia de Watteville, députée bernoise et également membre du CJB, qui ont aimablement répondu à nos sollicitations. Quant au secrétariat, nous avons eu la chance de pouvoir nommer Nathalie Griggio-Weibel en remplacement de Gilbert. Merci à toutes ces bonnes volontés !

Je me dois de terminer cette introduction en associant à mes remerciements tous les membres du service, grâce à qui de nombreuses familles du Jura bernois retrouvent plus de sérénité. J'englobe évidemment également tous les membres de notre comité dynamique, ainsi que les responsables et la direction de la DSSI, soit le Conseiller d'Etat, M. Pierre Alain Schnegg, sans qui notre aventure ne serait pas possible !

Juin 23, Peter Gasser

Membres du comité de l'Association AEMO¹ du Jura bernois en 2022

- **Peter Gasser :** Président de l'AEMO JB, Député au Grand Conseil bernois, co-président du SEFFB², membre du CJB³, médiateur scolaire, enseignant secondaire.
- **Antoine Bigler :** Vice-président de l'AEMO JB, Président de l'AOUP⁴, ancien préfet.
(jusqu'au 28 septembre 2022).
- **Gilbert Ogi :** Secrétaire du comité AEMO JB.
(jusqu'au 30 juin 2022).
- **Nathalie Griggio Weibel :** Secrétaire du comité AEMO JB.
(depuis le 30 juin 2022).
Secrétariat juridique, secrétaire de la préfète, Violence domestique, apprentis et stagiaires de la Préfecture du Jura bernois.
- **Marika Sabatini :** Procureure des mineurs, Ministère public des mineurs du Canton de Berne, Antenne du Jura bernois.
- **Moussia De Watteville :** Député au Grand Conseil bernois, membre du CJB.
(depuis le 28 septembre 2022)
- **Patricia Gamma :** Directrice du Service Social Régional de la Prévôté.
- **Marcel Winistoerfer :** Maire de Moutier, enseignant spécialisé.
- **Alain Jobé :** Secrétaire du SEFFB, enseignant secondaire.
- **Jean Vaucher :** Membre de la PIEA.⁵
(jusqu'au 30 juin 2022).
- **Elisabeth Beck** Membre du CJB, conseillère de ville de St-Imier, Enseignante, membre de la PIEA.
(depuis le 30 juin 2022).
- **Dominique Desilvestri** Secrétaire de la PIEA.

¹ Action Educative en Milieu Ouvert

² Syndicat des Enseignantes et Enseignants francophones de Formation Berne

³ Conseil du Jura bernois

⁴ Association des Œuvres d'Utilité publique du district de Courtelary

⁵ Plateforme des Institutions pour Enfants et Adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone

Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois en 2022

- **Willy Baumgartner :** Responsable du service à 25 % et
Intervenant socio-éducatif à 45 %
(Jusqu'au 31 août 2022)
- **Clovis Brahier :** Responsable du service à 25 % et
Intervenant socio-éducatif à 50 %
(Depuis le 1^{er} septembre 2022)
- **Norina Messer :** Intervenant socio-éducative à 70 %
Depuis le 1^{er} septembre 2022 à 55 %
- **Dominique Bessire** Intervenant socio-éducative à 75 %
- **Yves Chopard** Intervenant socio-éducatif à 60 %
Depuis le 1^{er} septembre 2022 à 70 %
- **Maira Lea Curatolo** Etudiante en formation (FP2-HES⁶) à 100 %
Engagée sur la période de février 2022 à juin 2022.

Tous les collaborateurs de l'AEMO du Jura bernois sont, au minimum, au bénéfice d'un titre HES en travail social.

⁶ 2^{ème} Formation Pratique en éducation sociale – Haute Ecole Spécialisée

Rapport du responsable de l'AEMO

(Ce rapport a été rédigé par Clovis Brahier engagé comme responsable de l'AEMO JB depuis le 1^{er} septembre 2022)

1. Introduction

Notre rapport annuel a pour objectif de rappeler brièvement quels sont les buts et les moyens de l'AEMO et de présenter les divers types de situations dans lesquelles nous sommes amenés à intervenir. Nous tenons également à souligner la place importante de notre service au sein du réseau socio-éducatif régional et les réflexions menées afin d'adapter ou compléter nos prestations.

Dès lors, en tant que nouveau directeur et ne pouvant prétendre être au fait des éléments précis d'un début d'année où je ne représentais qu'une éventualité grandissante pour l'AEMO du Jura bernois, je ne suis que l'observateur d'une situation institutionnelle stable et maîtrisée dont j'ai hérité. De fait, il m'apparaît primordial de commencer ce rapport 2022 par plus que des remerciements d'usage envers mon prédécesseur. Car mon accueil à l'AEMO fut exemplaire et accompli en douceur dans la chaleur du mois d'août avant mon engagement effectif le 1er septembre 2022. Donc à bien des égards et au nom de l'équipe de l'AEMO du Jura bernois un grand merci à Monsieur Willy Baumgartner ! Bien entendu, d'autres personnes du Comité de l'AEMO JB ont aussi participé à ce changement et je remercie donc l'ensemble des anciens et des nouveaux membres du Comité de l'AEMO du Jura bernois pour leur soutien et leur confiance. Et bien entendu, j'adresse des remerciements particuliers à l'équipe de l'AEMO empreinte d'une énergie constructive et souvent positive.

C'est donc dans une relative stabilité organisationnelle que j'ai commencé mon engagement à l'AEMO du Jura bernois. Tout en prenant soin du fait que mon arrivée ne manquerait pas de générer un ajustement pour l'équipe et pour les individualités qui la composent. Ce qui est d'ailleurs aussi mon cas et en cours actuellement. Lors de mon arrivée à l'AEMO du Jura bernois, j'ai donc décidé de me focaliser sur la stabilité de son organisation et d'en prendre soin. Afin de pouvoir, plus que d'amener des changements qui pourraient être jugés comme étant brutaux, construire un ajustement de l'organisation de l'AEMO à partir de projets et de collaborations sans entraver directement une organisation qui fonctionne et un cadre qui est fait pour s'adapter. Par contre, ayant été formé aux approches systémiques et y étant largement favorable, c'est dans ce nouveau paradigme que s'inscrit ma volonté d'agir. Mais toujours en prenant soin des collaborateurs et en restant dans une bienveillance directionnelle. Le tout, en sachant que les changements que je propose sont porteurs de crises qui nous ramènent à la seule réponse possible à une crise : le changement. Ce mouvement entre crises et changements est donc incessant, et s'il s'arrête, il arrête également une certaine remise en question qui nous est toujours profitable. Si bien que je reste preneur d'une démarche basée sur le « et - et » et non sur le si souvent proposé « ou - ou ». En étant certain que chacun à sa propre construction et ses propres compétences et que l'autonomie n'est pas l'indépendance, mais bien la gestion de nos dépendances. Ce qui constitue d'ailleurs les fondements du travail à l'AEMO.

Cette année 2022 fut donc particulière pour l'AEMO du Jura bernois. Dans les faits, trois événements ont participé à faire évoluer notre institution tant dans le fond que sur la forme. Le premier de ces événements fut le retour rapide à une situation sanitaire presque identique à ce que nous connaissions

avant. Bien entendu, tout en considérant les effets de la crise COVID 19 passablement perçus dans le cadre psychosocial des personnes et surtout des enfants et des jeunes. D'ailleurs, ces effets n'ont certainement pas encore tous été identifiés aujourd'hui et notamment dans les difficultés que peuvent rencontrer les systèmes familiaux et l'équilibre des coparentalités qui concernent directement notre action. Le deuxième fut la réorganisation dans les faits des prestations offertes aux enfants et aux adolescents dans le Canton de Berne. En effet, l'intégration de la plupart des institutions liés au suivis des enfants et des adolescents à la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) au sein de l'Office des mineurs (OM), ainsi que l'entrée en force de la loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP) ont eu des effets sur le paysage institutionnel régional. Or, cette année fut donc marquée par le fait que l'AEMO, par l'appui de son comité et de son équipe, et, bien entendu, par l'oreille attentive du Canton de Berne et particulièrement du service concerné, ait pu pérenniser son appartenance à l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) au sein de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du Canton de Berne (DSSI). De fait, cette appartenance stabilisera notre identité et renforcera nos possibilités, notamment sur nos effets préventifs primaires et sur nos prestations. Le troisième événement significatif de l'année 2022 fut donc le changement de directeur et d'intervenant socioéducatif de l'AEMO du Jura bernois. C'est donc en considérant les effets de la crise COVID 19 et dans une nouvelle dynamique organisationnelle que ce changement de direction intervient. Il est donc clair que l'AEMO a été et sera encore sollicité dans la stabilité qui est la sienne et devra inévitablement utiliser ses compétences d'adaptabilité pour s'ajuster aux changements évoqués. Pour terminer, je tente de prendre soin de ce contexte, afin de pouvoir, dans « l'ici et maintenant » mettre en place certains projets préventifs et certains changements directionnels. Pour ce faire, je peux m'appuyer sur la stabilité acquise au sein de l'organisation et de l'équipe de l'AEMO du Jura bernois en essayant de garder l'équilibre qui reste, malgré tout, fragile.

Vous trouverez d'autres informations liées au profil et au fonctionnement de l'AEMO sur notre site <https://www.aemojb.ch/> et sur notre flyer (cf. **Annexes 11.1 et 11.2**).

Comme d'habitude, nous insérons un certain nombre de données statistiques dans notre rapport afin que chacun puisse découvrir et analyser le fonctionnement et les caractéristiques d'un service éducatif ambulatoire tel que le nôtre. Plusieurs données recouvrent uniquement les six dernières années (de 2016 à 2022 – l'AEMO a été créée le 1^{er} septembre 2010), ce qui nous permettait d'observer quelques évolutions avec la stabilité lié à cette période. Mais cette année 2022, au grés des changements évoqués ci-dessus, certaines de ces notions ont particulièrement évolués. Cette évolution vient notamment du fait que l'AEMO JB, est en train de bouger dans ses pratiques et ses prises en charge. En intégrant aussi une position humble qui doit être celle d'une AEMO à mon sens, nous pouvons agir sans mandat et prévenir en amont des crises qui relèvent de la protection. Cette protection étant la compétence de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), des Services sociaux (SSR) et d'autres structure agissant dans le domaine de la protection familiale. L'évolution vient également de certains projets. Ces avant-projets préventifs construisent petit à petit de nouvelles réflexions en termes de prise en charge notamment sur les aspects de conjugalités et coparentalités et de prise en soins des parents, acteurs essentiels d'un système familial. De fait, les changements organisationnels et des réflexions autour de projet en 2022 ont participé à une actuelle remise en question de l'AEMO du Jura bernois en termes de différenciation de ses suivis afin d'assurer une qualité supplémentaire et de pouvoir assurer une prise en charge spécifique aux difficultés rencontrées. Si cette évolution débutante nous a confronté à

certaines changements de pratiques, elle n'a en revanche pas changé notre mission première. A mon sens, au contraire, ces changements et ces projets ont souligné notre mission préventive tout en l'affinant au fil de nos réflexions.

2. Mission

*Le but essentiel de l'AEMO est de **venir en aide aux familles (enfants et parents) du Jura bernois** confrontés à des difficultés psychosociales, éducatives et relationnelles dans le cadre familial. **Cette action est ambulatoire. Elle est donc réalisée dans la grande majorité des cas dans les lieux de vie des familles concernées.***

En intervenant idéalement de manière précoce et préventive, l'AEMO aide les familles à affronter et atténuer leurs difficultés afin d'éviter que la situation ne se dégrade. L'AEMO ne se substitue pas aux placements ou à toutes autres annonces, mais, dans certaines situations, elle représente une solution alternative. Surtout si la situation est prise en amont et, possiblement, permet un ajustement évitant une dégradation.

*Ainsi, nous soulignons deux notions essentielles, à savoir : **le maintien des enfants et adolescents dans leurs milieux d'appartenance** (famille, école, vie associative, etc.) et **la prévention.***

*Dans la pratique, nous constatons que notre action n'est pas uniquement orientée vers **la résolution des problèmes**, mais aussi vers **la manière dont les familles peuvent les gérer et « mieux vivre avec »**. Ce qui nous amène à intervenir dans une famille de manière systémique et de prendre soin de chacun des membres de cette famille ou de toutes autres ressources possibles, en considérant et en respectant les relations et les constructions de la réalité de chacun.*

*A cela il faut ajouter la notion « **d'accompagnements psychosociaux** » et nos approches préventives et systémiques en amont ou en complément de l'APEA du Jura bernois et des Services Sociaux Régionaux (SSR). Quand bien même nous restons dans une position humble et orientons nos suivis si nos compétences d'accompagnement ne suffisent plus à la protection de la famille. Nos prestations psychosociales sont porteuses de qualité. Pour ce faire, l'ensemble de notre personnel a eu une formation tertiaire HES avec des formations postgrades.*

Au-delà de la mission première de l'AEMO rappelée ci-dessus, nous suivons attentivement l'actualité et le développement des services et autres institutions de notre région en nous impliquant dans plusieurs associations et groupes de travail (nous y reviendrons plus loin).

Comme nous sommes insérés au DSSI, nous gardons un œil sur les activités et autres changements issus de l'OM notamment. Ceci afin de pouvoir proposer des projets de préventions primaires en lien avec les attentes et les pratiques de nos collaborateurs et autre partenaire.

Nous assumons aussi notre rôle de « service formateur » en accueillant un-e étudiant-e HES en formation par année pour une période de cinq mois, en référence au partenariat défini dans un contrat avec la HES-SO.

3. Moyens

Le contrat de prestations que nous signons chaque année avec le canton de Berne nous permet de poursuivre les buts que nous nous sommes fixés. Le montant alloué à l'AEMO permet aux familles d'y accéder gratuitement et de rester dans une formule qui tend à l'universalité, pour tous et sans distinction financière. De cette manière, la visibilité du prix de nos prestations reste entièrement transparente. Le personnel socio-éducatif peut intervenir sur l'ensemble du Jura bernois en se rendant au sein même des familles.

Les bureaux que nous occupons à Tavannes nous permettent de recevoir les membres de la famille pour les entretiens préalables et de tenir des séances internes (comité, colloque, supervision). Nous mettons également nos locaux à disposition d'autres services, associations ou professionnels de la région.

Notre dotation en personnel (2,5 EPT répartis entre 4 collaborateurs-trices intervenant socio-éducatif-ve HES à temps partiel) et la souplesse liée à l'annualisation des horaires de travail nous permettent d'absorber les nouvelles demandes lorsqu'elles sont nombreuses avec quelques heures supplémentaires si nécessaire. Si ces heures supplémentaires ne sont pas trop importantes, nous pouvons nous permettre de récupérer lors des « accalmies » ou durant les périodes de vacances scolaires plus calmes. Cette manière de procéder nous a aidés, jusqu'à présent, à ne pas freiner notre action avec une liste d'attente potentiellement dommageable pour les familles. Pourtant, lors du deuxième semestre 2022, les demandes ont quelque peu pris l'ascenseur et la situation pourrait évoluer.

Qui plus est, nous préférons agir en amont comme nous sommes un organe de prévention primaire. Dès lors, pour ne pas avoir de liste d'attente, nous préférons nous baser sur l'après pour espacer nos suivis. Selon notre mission préventive, lors de la demande initiale le temps paraît court et il faut souvent intervenir rapidement pour éviter une possible aggravation de la situation. Passé cette période de rencontre, de prise en charge et au bout d'un moment d'accompagnement, le temps devient l'allié de la situation et peut aider cette situation à possiblement changer. Ceci nous permet de dire que plutôt que d'avoir une liste d'attente, nous avons une liste de ce que nous appelons actuellement les « hors dossiers ». « Hors dossiers » explique aussi que nous pouvons également revenir sur des situations après les avoir fermées afin de garder le contact et de savoir comment se passe l'après. Ceci afin que la famille puisse apprendre à gérer ses dépendances. Cette liste nous permet donc de rester dans une gestion de nos débordements et de pouvoir agir en cas de saturation, tout en restant accessibles pour les familles en crise ; cette liste nous permet aussi de ne pas nous étendre sur certaines situations et de laisser du temps aux familles pour tenter le changement ; cette liste explique grandement pourquoi l'AEMO du Jura bernois n'a pas de liste d'attente. Mais elle doit être considérée comme un outil à double tranchant et ne pas permettre une sortie trop abrupte de l'AEMO au risque de rendre cet outil contre-productif. D'ailleurs en ce début d'année 2023, avec un peu moins de 50 nouveaux dossiers ouverts à fin juin, la saturation est proche et cet outil ne pourra pas tout contenir à l'avenir. Nous devons donc prendre soin de cet outil, mais surtout de nos bénéficiaires et tenter de trouver des solutions pour garder notre qualité de prestation pour ces derniers et de travail pour nos collaborateurs.

4. Organisation du travail

Les familles du Jura bernois peuvent bénéficier des prestations de l'AEMO sans passer par un service de protection de la jeunesse. Autrement dit, le canton nous laisse gérer le flux des demandes et la durée des suivis en toute confiance. Dès lors, il nous paraît important de pouvoir présenter l'organisation de notre travail et la répartition des heures qui nous sont allouées de manière transparente (cf. **Annexe 1**). Cette analyse du travail nous permet de suivre et de comprendre les fluctuations d'une année à l'autre (cf. **Figure 1**). Nous tenons à rappeler que nous n'avons pas de personnel administratif. Le responsable du service dispose de 0,25 EPT pour la gestion de l'AEMO (comptabilité, salaires, RH, communication externe, représentation, etc.), tandis que chaque intervenant socio-éducatif tient lui-même ses dossiers (contrats, journaux, contacts avec le réseau, etc.). Cette configuration était supportable dans une stabilité organisationnelle et directionnelle sans changements directionnels et stratégiques. Aussi, le COVID a maintenu cette zone de confort. Enfin, la progression des demandes en 2023 pourrait aussi remettre en question ce taux exceptionnellement bas pour effectuer un travail aussi important et varié.

Durant l'année 2022 ou l'impact du COVID fut moindre, nous voyons un retour progressif à des chiffres d'avant la pandémie (cf. **Figure 1**), mais pas que. Or le terme « progressif » est donc aussi explicable par le fait du changement du poste d'intervenant socio-éducatif associé au poste de responsable. A l'AEMO le responsable est aussi sur le terrain pour ne pas perdre pied et ne pas être hors sol. De fait, mon prédécesseur ayant dû arrêter l'ensemble de ses suivis sans en reprendre depuis début 2022 pour finalement transférer les derniers en juin. Son travail s'est orienté uniquement dans l'organisation de son départ et la préparation de l'intégration du nouveau responsable. Pour ce qui est de mon intégration, j'ai passé passablement de temps, et j'en passe encore, à comprendre, apprendre, prendre ou pas, les façons de faire et de m'orienter dans ma fonction de directeur de l'AEMO du Jura bernois. Ainsi, j'ai pris des dossiers en fonction des nouvelles demandes et j'ai mis quelques mois avant d'arriver à une intensité à 100% de mon 50% d'intervenant au profit donc d'un apprentissage rapide.

Il faut ajouter que le total du temps de travail de 2022 pour les 2,5 EPT alloués à l'AEMO était de 389 heures de plus qu'en 2021. Ce qui représente un investissement supplémentaire global de 17,8% emploi plein temps.

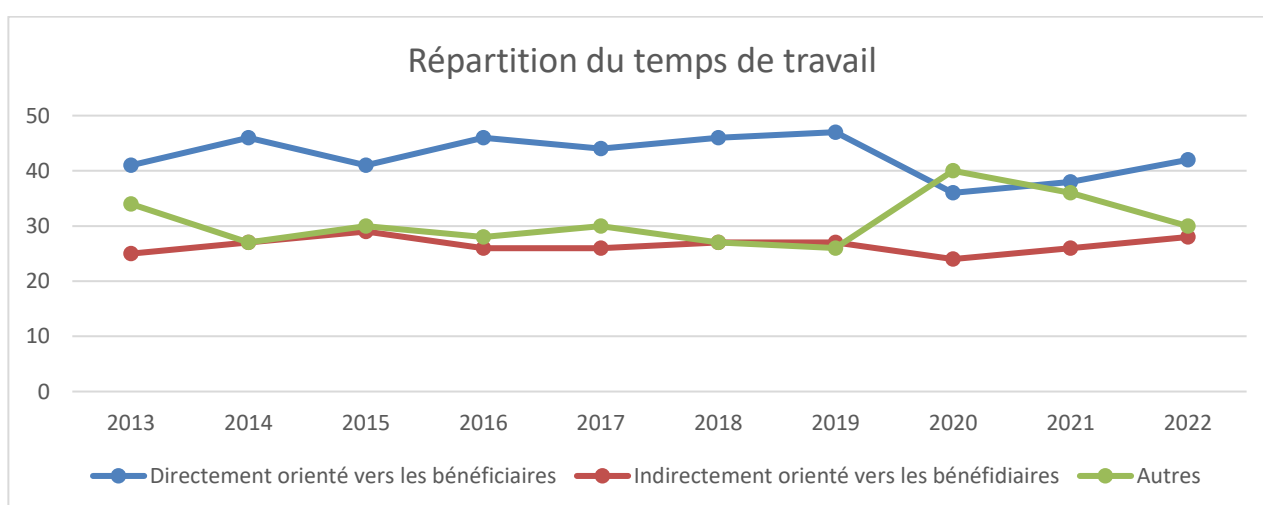


Figure 1

5. Evolution des suivis du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2022

Depuis l'ouverture de notre service éducatif en septembre 2010, nous avons reçu en moyenne une cinquantaine de familles par année. Des 57 demandes que nous avons accueillies dans le courant de 2022, 8 de plus qu'en 2021, 6 en sont restées au stade des entretiens préalables. Ces dernières pour des raisons de reprise de confiance ou de difficultés demandant d'autres compétences contre 10 en 2021. L'intensité des suivis (de 1-4 h par semaine à 1 h par quinzaine) et leur durée (en principe de 3-4 mois à 2 ans) sont variables. Au fil des années, nous constatons aussi que le nombre de dossiers réactivés (presque toujours à la demande des parents) a augmenté. Pour autant que cela se justifie, par exemple en évitant une mesure plus lourde ou contraignante, il arrive également que certains suivis, parfois ponctués d'une ou deux réactivations, se prolongent au-delà de deux ans.

Evolution des suivis du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2022

Suivis au...	Stade de la demande	Stade des entr. préal.	Classés sans suite	Prêts à démarrer	Suivis	Classés	Réactivés	Total
30.09.2010	2	3	-	-	-	-	-	5
31.12.2010	1	12	2	-	20	-	-	35
31.12.2011	19	5	11	-	16	19	-	70
31.12.2012	14	13	14	2	26	32	-	101
31.12.2013	9	8	27	-	42	64	1	151
31.12.2014	3	6	41	-	42	105	-	197
31.12.2015	9	9	48	4	25	145	6	246
31.12.2016	10	5	62	-	38	196	1	312
31.12.2017	5	3	73		30	237	4	352
31.12.2018	2	11	75	2	39	269	8	406
31.12.2019	5	4	94		36	318	9	468
31.12.2020	5	6	98	1	33	354	8	505
31.12.2021	4	2	108	1	31	403	5	554
31.12.2022	2	15	114	-	28	441	11	611

Figure 2

Du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2022, nous avons rencontré au moins une ou deux fois 611 situations familiales avec une moyenne de 2 enfants par famille, soit plus de 1200 enfants et adolescents !

Rappelons enfin que les situations figurant dans le tableau sont celles pour lesquelles nous avons rencontré la famille. Depuis l'ouverture du service, nous avons enregistré plus de 100 demandes supplémentaires qui ne sont pas allées au-delà des entretiens téléphoniques ou, parfois, du premier entretien préalable manqué.

Enfin, afin d'anticiper et en nous projetant sur 2023, à la fin du mois de juin de cette même année, nous en sommes à 47 demandes alors qu'en 2022 nous en étions à 57 sur une année et 49 pour 2021. Cette tendance à l'augmentation est à prendre au sérieux. Car si nous la profilons sur une année nous pourrions effectivement avoir un doublement des demandes. Ce qui serait une première et qui modifierait réellement nos besoins afin de pouvoir continuer nos prestations. Quoiqu'il en soit et dans notre travail actuel, ce doublement est donc déjà effectif.

6. Alternatives aux placements

Même si ce n'est pas l'objectif premier de notre action, la prévention l'est davantage, nous rappelons tout de même chaque année que, dans certains cas, l'AEMO est une véritable alternative aux placements. D'ailleurs cette notion d'alternative aux placements est largement attachée au sens premier de la prévention primaire. De plus, le fait que nous ayons passablement renforcé notre notion préventive en restant attaché au DSSI, nous permet aussi d'indiquer que nous agissons davantage en amont et que nous évitons régulièrement des situations qui pourraient, si elles se dégradaient, être amenées à être annoncées à l'APEA avec des suites toujours plus onéreuses que l'AEMO. Ce qui représente également une économie à notre sens, quand bien même nous ne comptons pas ces économies dans l'**annexe 2** et **la figure 3**. Le tableau présenté en **annexe 2** mentionne les situations pour lesquelles le placement a été évité ou écourté en raison de la mise en place d'un suivi ambulatoire. Tout compris, le coût d'une d'heure d'entretien AEMO se monte environ à fr. 250.--. A titre d'exemple, un suivi assez soutenu pour deux enfants oscille entre fr. 12'000.-- et fr. 18'000.--. Le placement des deux mêmes enfants coûterait près de fr. 170'000.-- en comptant un prix de journée à fr. 250.--, soit une différence de plus de fr. 150'000.-- (sans compter le travail de l'APEA et des SSR lié à l'organisation et à l'accompagnement d'un placement institutionnel, souvent hors canton et largement plus onéreux).

Ainsi, en 2022, le total des économies s'élève à env. fr. 1'073'121.--. Dans un petit service tel que le nôtre, les fluctuations d'une année à l'autre peuvent être importantes (cf. **Figure 3**). En effet, il suffit que deux ou trois familles avec plusieurs enfants soient concernées pour que les coûts varient fortement. Il n'en demeure pas moins que, sous cet angle-là, les quelques fr. 460'000.-- versés en 2022 à l'AEMO s'avèrent être un « placement rentable » et cette année particulièrement. Avec un minimum de recul, il se peut également que les années COVID aient eut une influence sur ce graphique.

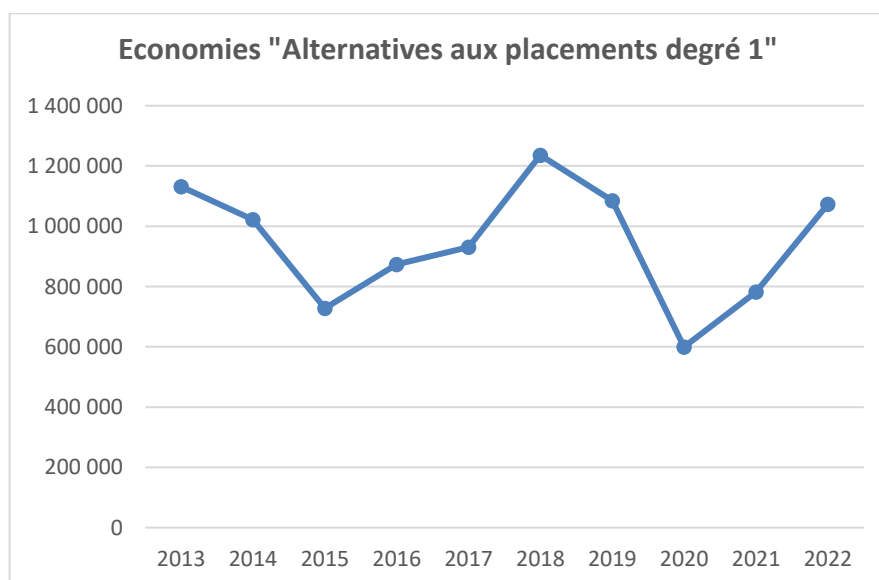


Figure 3

Par contre, nous verrons plus loin que l'action de l'AEMO ne s'oppose pas aux placements car, depuis l'ouverture du service, une quarantaine de suivis ont débouché sur un placement institutionnel. Pour certains, l'intervenant AEMO a contribué au signalement à l'APEA et/ou à l'accompagnement de la famille dans la démarche. L'ambulatoire doit à mon sens être, tant que faire se peut, en partenariat avec le résidentiel dans un mouvement d'équilibre sain et de franche collaboration.

7. Types de suivis et fins de suivis

Plusieurs changements sont à attendre dans les types de suivis et par extension dans les fins des suivis. Ceci est en lien avec les évolutions de nos pratiques en termes de moyens et de soins à apporter à l'entier de notre mission expliquée (voir page 8) et qui se concentre sur l'ensemble des familles nucléaires et des familles d'origines de nos bénéficiaires. Nous avons donc décidé de prendre soin de nos suivis plus largement en intégrant et en soulignant davantage les coparentalités tout en s'ajustant aux systèmes familiaux, aux contextes, aux ressources, aux compétences et aux réseaux. Il est important aussi de dire ici que le soin apporté aux coparentalités et aux conjugalités, aux enfants et aux parents, ainsi qu'aux autres ressources familiales ou autres, permet de prendre en charge le système familial de manière globale afin de favoriser les changements. Ceci tout en restant dans des suivis préventifs primaires et en orientant au besoin les suivis vers d'autres institutions compétentes selon les difficultés rencontrées par les familles.

Qui plus est et toujours dans la même réflexion, nous nous sommes aussi rendus compte que d'autres suivis méritaient d'être soignés de manière spécifique et différenciée. Il s'agit des préventions « jeunes adultes » et des suivis lors de retour à l'autonomie suite à un placement « Care Living », pour lesquels l'AEMO JB est également en train de faire certains suivis préventifs. Il s'agira aussi de voir comment nous pourrions avoir les ressources nécessaires pour prendre soin de ses particularités dans l'avenir. Tout en considérant et en soulignant les compétences de l'AEMO dans les suivis psychosociaux ambulatoires et la prévention primaire.

Enfin, lorsqu'on travaille dans la prévention précoce, nous devons parfois entrer dans des situations en pleine crise dénuées de tout soutien. Car, nous nous trouvons parfois en amont des ressources de l'APEA et des protections contraintes et mandatées. Dans ces cas, ce sont donc également les familles, les écoles, les travailleurs sociaux en milieux scolaires, les écoles à journée continue, (...), qui font appel à nous. L'AEMO agit donc aussi comme une prévention en amont des prises en charge contrainte tout en considérant que nous ne sommes pas habilités à protéger, mais à accompagner. Et toujours dans un devoir d'annonce si nos compétences sont dépassées.

8. Retour des familles – Questionnaires de satisfaction

Il est important pour nous d'avoir un retour des familles lorsqu'un suivi AEMO s'achève. C'est pourquoi nous leur remettons un questionnaire de satisfaction leur permettant de porter un regard critique et constructif sur notre collaboration. Le cas échéant, leurs remarques nous amèneront à adapter notre mode d'intervention, éventuellement à en revoir certains principes.

Au début de l'année 2020, nous avons élaboré un nouveau questionnaire de satisfaction en réduisant le nombre de points à évaluer et en reformulant certaines questions. Il est ainsi adapté à toutes les situations, y compris les suivis relativement courts (cf. **Figure 4**). Toutefois un questionnaire n'est jamais adapté à nos situations et est donc sujet à transformations. La synthèse des résultats est réjouissante car, sur la base de notes de 1 à 6, notre moyenne générale s'élève à 5,90.

95 % des parents ont jugé le suivi AEMO « Très satisfaisant » et 5 % « Plutôt satisfaisant ». Nous n'avons pas enregistré de « Plutôt insatisfaisant » ou « Insatisfaisant » depuis 2020. Ces résultats ressemblent à ceux enregistrés depuis 2010 (figure 4 à la page suivante).

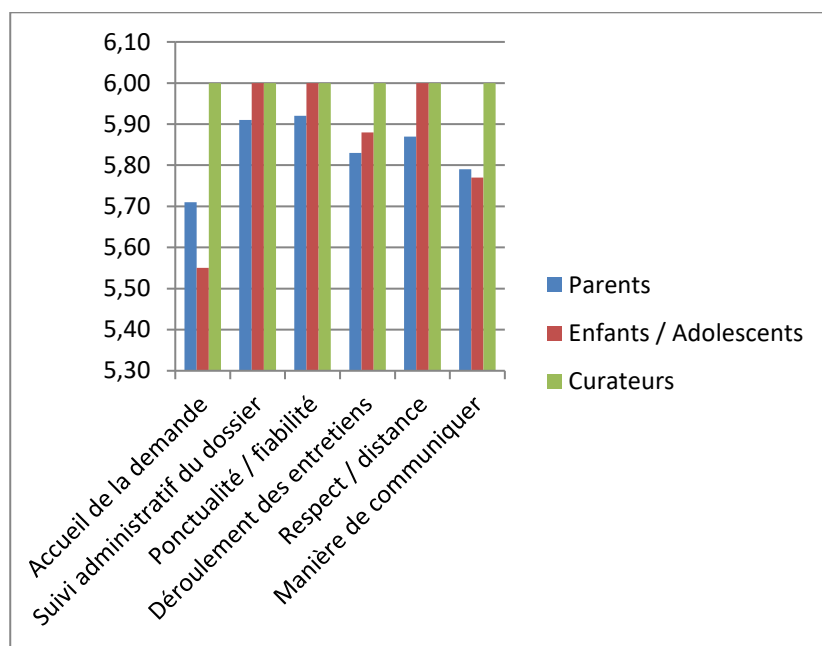


Figure 4

9. Commentaires des parents (exemples)

Rien n'a jamais été imposé, mais proposé. C'est agréable. Je ne me suis jamais sentie jugée, mais toujours encouragée. On s'adaptait à notre fils et non à un cadre précis à suivre. Je trouvais cela chouette ! A l'écoute aussi de ma situation personnelle. Une très bonne aide pour mon fils et moi ainsi qu'une belle expérience et un bon apprentissage. Merci beaucoup !

Un grand merci à M. pour son professionnalisme, sa positivité, son écoute et sa générosité dans les moments difficiles. Nous avons toujours beaucoup de plaisir à le recevoir et à pouvoir discuter de tous nos problèmes avec notre fils.

Nous avons pu partager des choses et aborder des sujets que nous n'aurions pas abordés sans une médiatrice de l'AEMO. Chacun a pu partager, se confier et recevoir des pistes qu'on n'aurait pas prises. Les enfants ont apprécié les moments de partage avec les animaux.

L'écoute nous a été d'un grand secours. Nous aurions aimé qu'on nous dise « faites comme ça et le problème sera réglé ». Nous savons que c'est impossible. Merci pour votre soutien !

La présence de l'AEMO m'a libérée de ma frustration, a réglé certains malentendus avec les personnes du réseau et m'a aidée à accompagner ma fille dans l'estime de soi.

Déçue du résultat final si je peux m'exprimer ainsi. Lors de nos entretiens, j'ai beaucoup lâché prise comme vous me l'avez fait comprendre, mais ma fille n'a pas changé.

Tout s'est très bien déroulé selon les attentes que l'on avait face à la vie de famille, plus particulièrement axée sur le comportement des enfants. Mais la problématique principale s'est trouvée être dans le couple

et, en accord avec Mme, c'est à nous parents de travailler à présent ceci (ce que nous faisons en thérapie de couple). Merci pour votre aide précieuse !

Ce petit mail pour vous remercier du fond du cœur pour l'accompagnement que vous nous avez offert pendant ces quelques séances où nous nous sommes vus.

MERCI pour votre écoute, votre professionnalisme, votre empathie, votre façon de dire les choses, vos analyses, votre créativité pour rendre les séances dynamiques et faire avancer les choses.

Vraiment MERCI d'avoir pris ce temps avec nous, pour nous !

10. Travail en réseau – Représentation

Nous restons attentifs au maintien des liens avec nos partenaires du réseau (TSS⁷, SSR⁸, Ecoles, SPEA⁹, UHPA¹⁰, etc.) et ne manquons pas de solliciter des rencontres si nécessaire. Le but de ces rencontres est de collaborer au mieux afin d'apporter l'aide adéquate aux familles qui en ont besoin.

Dans la même logique, nous participons à divers débats menés dans la région, notamment grâce à notre présence active au sein de plusieurs associations (PIEA, GAS¹¹, l'APEMO¹², Réseau Santé-Social, réseau cantonal de la petite enfance, etc.).

L'APEMO est donc la faitière des pratiques AEMO en Suisse latine (Romandie et Tessin). Cette structure faitière agit comme un lobby et amène des réflexions sur nos pratiques ambulatoires et d'intervention familiale. Elle permet également un certain nombre de formations et de partages professionnels.

Le document présenté en **annexe 3** rappelle que notre région est bien dotée au niveau de l'intervention précoce et de la protection de la jeunesse. Il est important que les différents acteurs se connaissent et veillent à une bonne coordination afin d'éviter les doublons ou la multiplication des interventions qui, à terme, peuvent se révéler contre-productives. Il faut continuer à promouvoir la diversité des compétences et favoriser les réseaux et la communication. Il s'agit aussi d'une réflexion à l'AEMO.

Lors de l'année 2022, j'ai eu l'occasion de prendre part à des représentations dans certains comités et autres assemblées. Comme le changement de directeur est très important dans une institution, il s'agira de me présenter, de représenter ma nouvelle façon de diriger l'AEMO et de présenter nos projets auprès de nos nombreux collaborateurs. Si ces présentations étaient en cours d'organisation à fin 2022, elles sont en cours en 2023 et de manière espacée dans le temps pour ne pas prendre trop de temps.

Concernant le travail en réseaux inscrit dans les situations familiales que nous rencontrons, il apparaît clairement qu'il n'est pas assez soutenu et il s'agira de voir comment nous pourrions aussi nous rendre proactif en ses termes. Ces réflexions autour des réseaux feront partie intégrante de notre remise en question directionnelle et stratégique.

⁷ Travailleurs Sociaux en milieu Scolaire

⁸ Services Sociaux Régionaux

⁹ Service Psychologique pour Enfants et Adolescents

¹⁰ Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescents à Moutier

¹¹ Groupement d'Action Sociale du Jura bernois

¹² Groupement des AEMO et pratiques éducatives en milieu ouvert de Suisse latine (faitière et lobby)

11. Formation continue – Supervision

Nous accordons de l'importance à la formation continue de nos employés qui évoluent dans un monde en mouvement et interviennent au sein de familles confrontées à des problèmes variés et de plus en plus complexes. C'est pourquoi, dans la mesure de nos moyens et de nos disponibilités, chaque collaborateur peut s'inscrire à quelques journées de formation. Ensuite, un retour est proposé à l'équipe afin que chacun puisse s'enrichir de l'expérience de ses collègues. Comme l'année précédente, nous avons limité les jours de formation au bénéfice des séances de supervision avec Jean-Luc Tournier. Ses apports théoriques et pratiques nous sont très précieux. Ils nous permettent d'être davantage pertinents et « d'oser » d'autres approches dans les familles.

Il apparaît toutefois qu'au vu des changements majeurs opérés en 2022 et des projets que nous allons mettre en place, nous allons réaliser des formations à l'avenir. Celles-ci seront plus conséquentes et se réaliseront principalement sur l'exercice 2024.

12. Administration et gestion

Le fonctionnement général du service et la gratuité des prestations pour les familles nous permettent d'alléger au maximum le temps lié à l'administration et à la gestion financière de l'AEMO. Ainsi, le quart de poste attribué au responsable du service lui permet encore de s'occuper des RH (gestion du personnel, salaires, charges sociales, assurances, ...) des finances (paiements, budget, comptabilité, ...) et des contacts avec le canton et le réseau. Les permanences ainsi que la tenue des dossiers des familles (correspondance, contrats, bilans, rapports, journaux, etc.) sont assumées par chaque collaborateur. Ceci était le cas, jusqu'en fin 2022. En effet, aujourd'hui, avec les évolutions, les autres adaptations récentes, la masse des dossiers 2023, ainsi que des nouvelles notions stratégiques, directionnelles et en lien avec certains projets à mettre en place, ce petit taux pourrait ne plus suffire.

13. Comptabilité

Les comptes 2022 de l'AEMO se soldent par un bénéfice de fr. 18'651,97. Comme il s'agit d'une exception en prenant en compte les dernières années, ce résultat positif est principalement lié à une rotation du personnel et l'effort du canton de Berne dans les montants alloués. Ainsi, depuis l'ouverture de l'AEMO en septembre 2010, nous n'avons enregistré aucun départ, donc aucun gain de rotation. Ce qui fut donc le cas cette année de manière naturelle par la retraite de Willy Baumgartner. Effectivement, en 2022, les montants des salaires et des charges ont, de fait, régressés plus vite que les montants alloués par le canton. Ce qui était le contraire les années précédentes et notamment en 2021. Un petit regard dans le rétroviseur nous permet encore d'observer l'évolution de nos résultats. Le premier exercice comptable de l'Association AEMO du Jura bernois créée le 1^{er} septembre 2012 couvrant seize mois (du 01.09.12 au 31.12.13) nous amène à le laisser de côté pour conserver uniquement les exercices des neuf dernières années. Et voilà ce qu'ils nous indiquent à la page suivante :

Année	Contribution cantonale	Charges	Variation	Résultat	Fortune au 31.12
2014	405'089	378'555		+ 26'534	125'464
2015	407'200	385'929	+ 1,95 %	+ 21'271	146'735
2016	410'100	408'639	+ 5,88 %	+ 1'461	148'196
2017	400'000	419'652	+ 2,69 %	-19'652	128'544
2018	412'360	437'381	+ 4,21 %	-25'021	103'523
2019	420'426	447'773	+ 2,38 %	-27'347	76'176
2020	424'107	442'225	- 1,24 %	-18'118	20'142
2021	425'070	433'493	- 1,97 %	-8'423	11'719
2022	460'000	441'348	+1,81 %	+18'652	30'371

Figure 5

Après l'exercice comptable 2022, nos réserves sont passées de fr. 11'718,65 à fr. 30'370,60. Cette situation positive est due à l'effort opéré par le canton après une renégociation afin d'avoir un budget prenant en compte les charges réelles que nous aurions pu avoir en 2022, à savoir fr. 460'000. Ce montant nous avait également été accordé par le fait que le budget 2023 serait d'environ fr. 15'000 inférieur à celui de 2022 en raison d'un gain de rotation favorable dû à l'arrivée du nouveau directeur. Le poste de directeur et sa mise au concours ont également eu un impact important sur les charges liées aux annonces placées dans les rubriques de la communication (4710) et les autres charges de bureau et d'administration (4790).

Nous nous permettons encore de revenir brièvement au sujet de l'AEMO qui représente, parfois, une véritable « alternative aux placements » et aux bénéfiques qui en résultent. Les montants présentés ci-dessous sont considérables et nous permettent d'affirmer que, même si nos projections étaient hasardeuses ou sujettes à une marge d'erreur, l'investissement engagé dans un service ambulatoire et de prévention tel que le nôtre est tout à fait rentable !

Année	Economies en lien avec les « alternatives aux placements »	Charges de l'AEMO	Différence (économies sur 8 ans)
2014	1'102'000	378'555	723'445
2015	790'400	385'929	404'471
2016	957'600	408'639	548'961
2017	1'048'800	419'652	629'148
2018	1'235'958	437'381	798'577
2019	1'084'604	447'773	636'831
2020	599'504	442'225	157'279
2021	781'992	433'493	348'499
2022	1'073'121	460'000	613'121
Total :	8'673'979	3'813'647	4'860'332

Figure 6

14. Conclusion

Nous espérons qu'à la lecture de ce rapport annuel, votre perception de l'AEMO du Jura bernois soit la plus claire possible. Les **annexes** vous donneront encore quelques informations utiles.

En toutes circonstances, il est possible de nous contacter pour avoir des précisions complémentaires ou pour organiser une rencontre.

15. Remerciements

Je tiens à remercier encore les membres de notre comité de leur soutien et de l'intérêt qu'ils portent à notre action. Mais également les instances cantonales qui financent l'intégralité de nos prestations, ainsi que les services et les professionnels du réseau de leur précieuse collaboration. Notamment les collaborateurs du DSSI pour leurs compétences, leur collaboration et leur confiance en notre service et ses prestations de préventions.

Enfin, merci aux enfants, adolescents et parents de notre région du Jura bernois de la confiance qu'ils nous accordent, de leur reconnaissance, de l'énergie qu'ils déploient pour vivre au mieux des situations souvent complexes et pour s'intégrer dans une société qui ne l'est pas moins.

Clovis Brahier

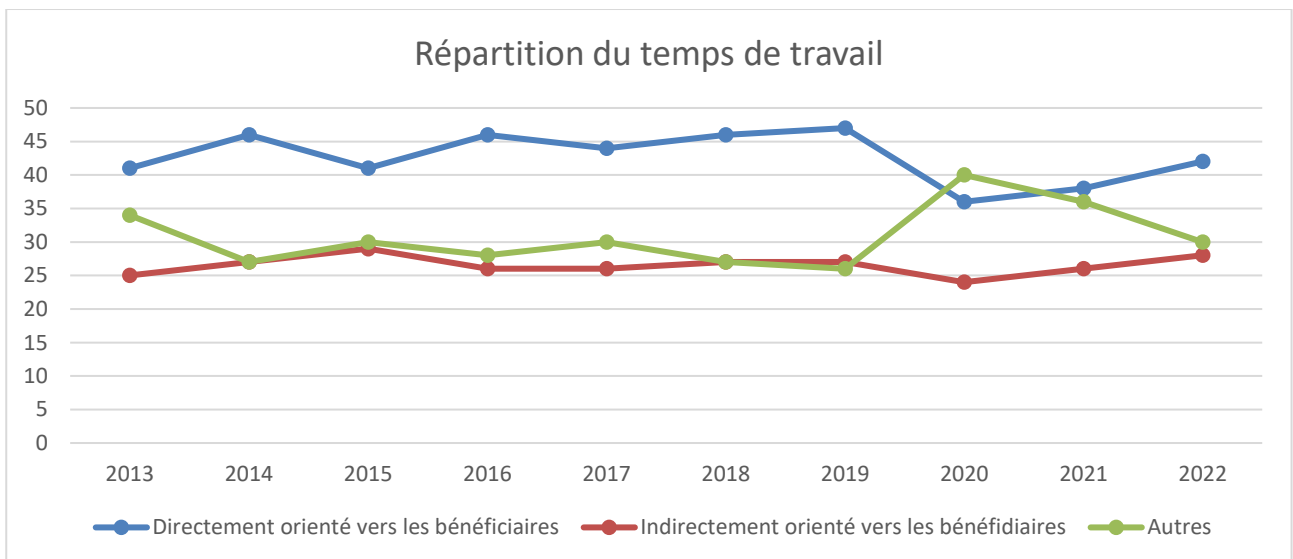
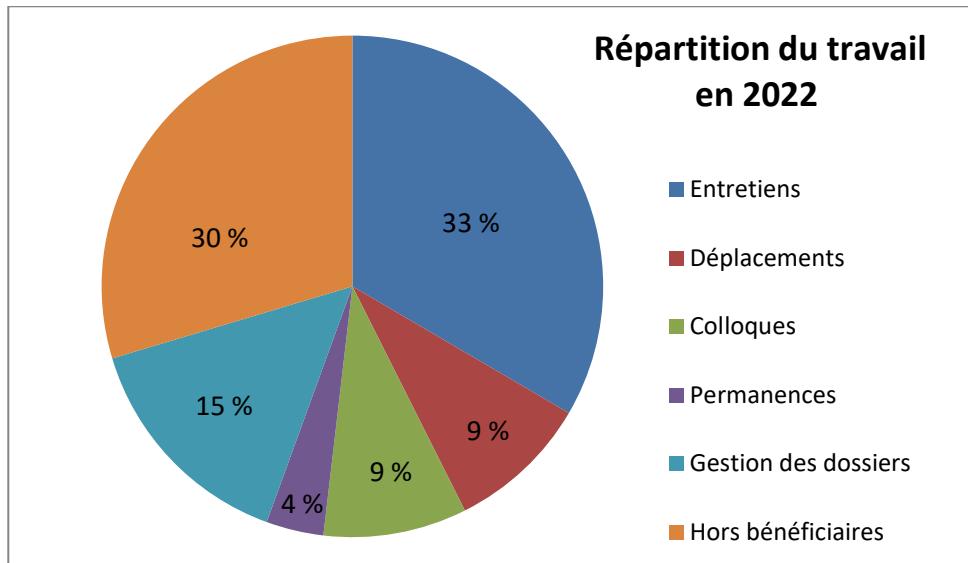
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Clovis Brahier', with a date stamp '04/07/23' visible within the signature.

Tavannes, le 4 juillet 2023

16. Contenu des annexes

1. Répartition du travail
2. Alternatives aux placements – Estimation des économies en 2021
3. Réseau professionnel (liste non exhaustive)
4. Comptes 2021
5. Origine de la demande
6. Lieux des entretiens
7. Entretiens avec ...
8. Répartition par district
9. Nationalité
10. Age au début du suivi
11. Flyer AEMO du Jura bernois

Annexe 1



Annexe 2

Coût par dossier et économies sur les "alternatives aux placements degré I" 2022

Une heure d'entretien AEMO = fr. 250.--

Prix d'un placement (estimation) = fr. 250.--/jour // fr. 7'600.--/mois // fr. 91'250/année

Numéro de dossier	Nombre d'entretiens	Durée des entretiens (en minutes)	Durée des entretiens (en heures)	Coût (fr. 250.--/heure d'entretien)	Déplacements (en minutes)	Alternative au placement "Degré I"	Enfants concernés par le placement	Durée du placement "Degré I" (en mois)	Coût des placements "Degré I" (fr. 250.--/jour)	Economies pour placements "Degré I"
16-23-R2	18	1 080	18,00	4 500	550	1	1	11	83 600	79 100
19-02-R1	11	770	12,83	3 208	780	1	1	6	45 600	42 392
20-02.	23	2 315	38,58	9 646	580	1	1	6	45 600	35 954
20-27	2	135	2,25	563	25	1	1	3	22 800	22 238
21-33	5	410	6,83	1 708	125	1	1	4	30 400	28 692
21-37	7	360	6,00	1 500	115	1	1	6	45 600	44 100
21-41	29	2 145	35,75	8 938	865	1	1	12	91 200	82 263
22-16	10	660	11,00	2 750	330	1	1	10	76 000	73 250
22-29	4	615	10,25	2 563	230	1	1	2	15 200	12 638
16-17-R2	4	375	6,25	1 563	110	1	1	4	30 400	28 838
22-31	6	435	7,25	1 813	125	1	1	3	22 800	20 988
22-28	6	5 409	90,15	22 538	120	1	1	4	30 400	7 863
22-20	11	755	12,58	3 146	460	1	1	6	45 600	42 454
13-16-R2	20	1 345	22,42	5 604	300	1	1	8	60 800	55 196
21-21	36	3 125	52,08	13 021	935	1	1	7	53 200	40 179
22-08.	35	2 400	40,00	10 000	515	1	1	12	91 200	81 200
22-09.	24	1 590	26,50	6 625	1000	1	1	12	91 200	84 575
22-22	14	1 075	17,92	4 479	160	1	1	5	38 000	33 521
17-18-R1	11	800	13,33	3 333	110	1	1	5	38 000	34 667
22-23	8	750	12,50	3 125	240	1	2	5	76 000	72 875
22-24	3	240	4,00	1 000	40	1	1	4	30 400	29 400
22-25	6	440	7,33	1 833	70	1	1	4	30 400	28 567
22-30	6	600	10,00	2 500	160	1	2	3	45 600	43 100
22-35	4	330	5,50	1 375	100	1	1	2	15 200	13 825
15-18-R1	1	120	2,00	500	0	1	1	1	7 600	7 100
22-38	8	540	9,00	2 250	320	2	2	1	30 400	28 150
	312	28 819	480,32	120 079	8365	27	29	146	1 193 200	1 073 121

Remarque : Les prix des placements sont très variables (institution cantonale ou extra-cantonale, placement familial, time-out, etc.). Nous avons choisi fr. 250.-- par jour et par enfants en référence aux tarifs du CEPC à Courtelary et de St-Germain à Delémont, institutions relativement "bon marché" de la région.

Annexe 3

2010-2020
DIX ANS AU SERVICE
DES FAMILLES DU JURA
BERNOIS



ENSEMBLE nous sommes plus forts !

L'AEMO est très impliquée dans le RESEAU régional !

Si, la plupart du temps, ce sont les parents qui s'adressent directement à l'AEMO, c'est bien parce qu'ils ont été en grande partie orientés vers notre service par un professionnel du réseau, d'où l'importance pour nous de diffuser régulièrement nos flyers dans les services et autres établissements de la région. Nous devons également bien connaître les multiples prestations à disposition des familles du Jura bernois et collaborer au mieux avec nos partenaires.

Ci-dessous la liste non-exhaustive (et dégressive en intensité) des collaborations que nous entretenons dans la région :

- **Services de protection de la jeunesse (sept Services sociaux dans le Jura bernois)**
- **Ecoles (travailleurs-euses sociaux-iales en milieu scolaire, direction, enseignant-e-s, etc.)**
- **Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)**

- CSP Berne-Jura (secteur couples et familles)
- Santé bernoise
- Service pédopsychiatique et psychologique pour enfants et adolescents (SPP-SPE)
- Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescent à Moutier (UHPA)
- Clinique de jour à Bienne
- Diverses institutions résidentielles (CEPC à Courtelary, Alter Ecole à Tavannes, etc.)
- Service éducatif itinérant (SEI)
- Centre régional de puériculture
- Crèches et Ecoles à Journée Continue (EJC)
- Ministère publique des Mineurs

- Divers services d'animation jeunesse
- Orientation professionnelle
-

Annexe 4.1



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

de l'exercice 2022

AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes

à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Œuvres
d'Utilité Publique du district de Courtelary AOUP, Courtelary

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association de l'AEMO du Jura bernois alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bienne, le 2 février 2023

ARISTA FIDUCIAIRE SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gabriel Genesi'.

Gabriel Genesi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexes :

Comptes annuels se composant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe

Annexe 4.2

AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes

Bilan

Aux 31 décembre ...	Réf.	2022	2021
		CHF	CHF
Actif			
Trésorerie		22'804.87	13'846.25
Comptes de régularisation actifs	2.10	11'177.75	1'000.00
Actif circulant		33'982.62	14'846.25
Actif immobilisé		0.00	0.00
Total de l'actif		33'982.62	14'846.25
Passif			
Comptes de régularisation passifs	2.11	3'612.00	3'127.60
Capitaux étrangers à court terme		3'612.00	3'127.60
Réserves facultatives issues de bénéfices cumulés	2.12	30'370.62	11'718.65
Capitaux propres		30'370.62	11'718.65
Total du passif		33'982.62	14'846.25

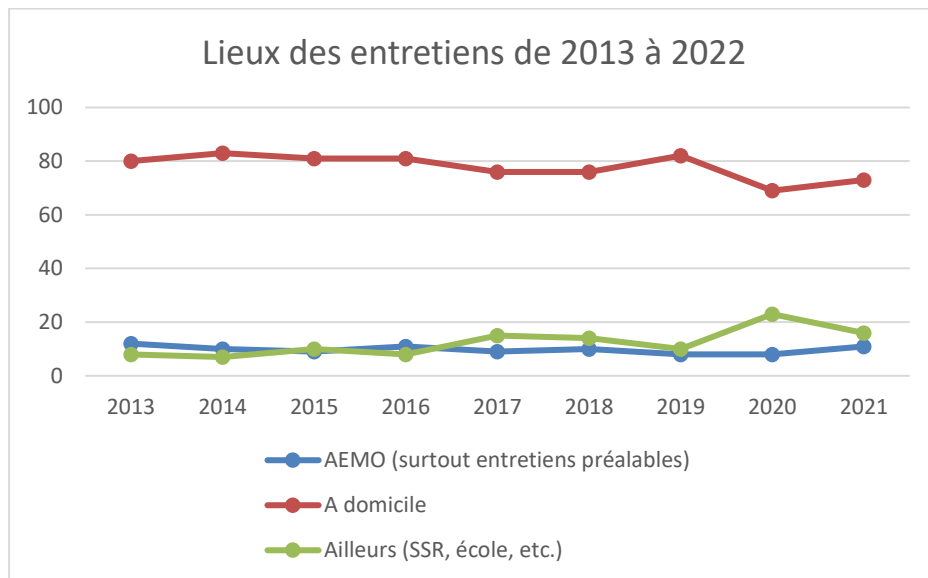
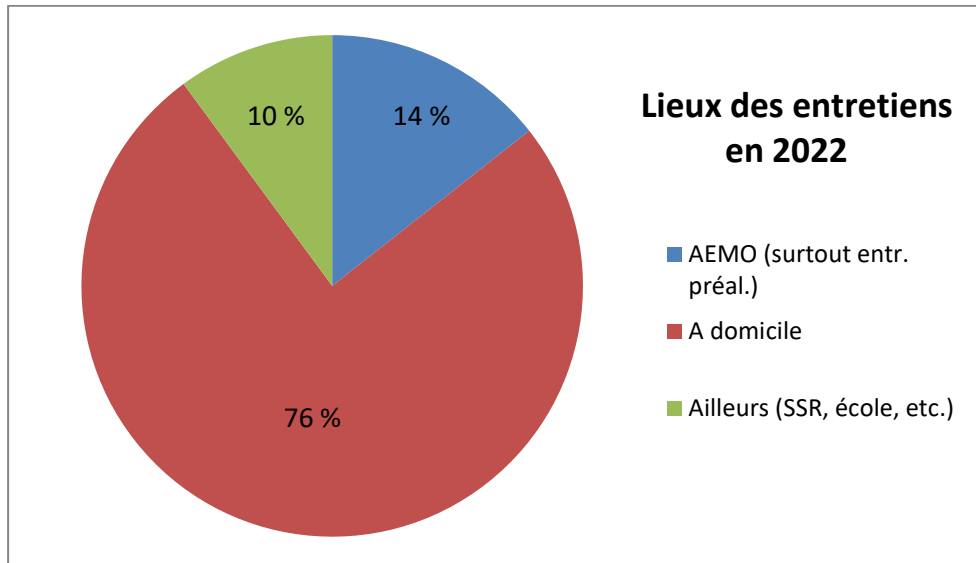
Annexe 4.3

AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes

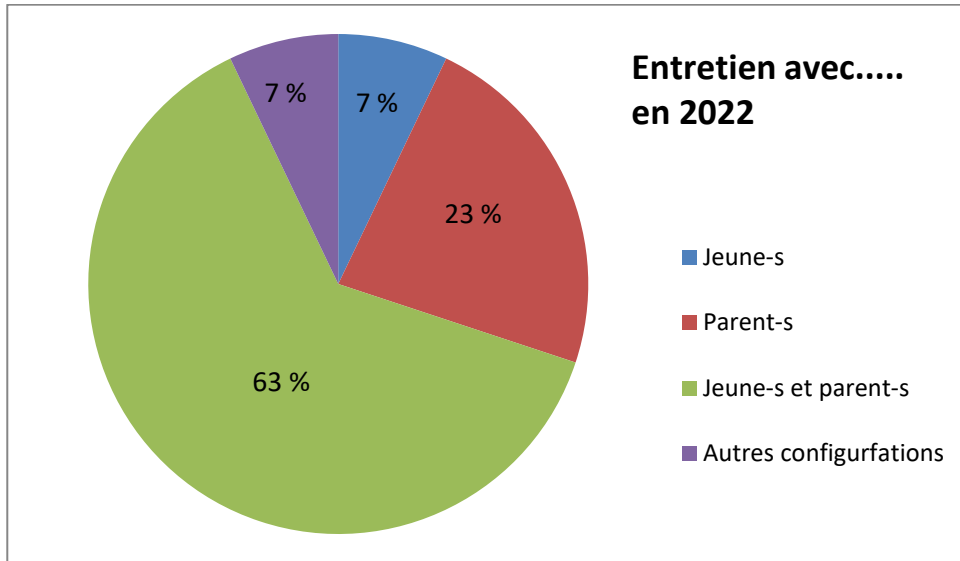
Compte de résultat

Pour la période du 1.1. au 31.12.	Réf.	2022	2021
		CHF	CHF
Contributions du canton de Berne		460'000.00	425'070.00
Total Produits d'exploitation		460'000.00	425'070.00
Charges de personnel	2.13	-396'885.20	-397'009.35
Ménage		-130.25	-89.40
Entretien et réparation des immobilisations corporelles		-2'185.83	-1'608.95
Charges d'investissements		-10'800.00	-10'800.00
Energie et eau		-6'212.60	-4'800.95
Ecole, formation et loisirs		-1'693.45	-659.10
Bureau et administration	2.14	-8'654.40	-6'694.60
Autres charges d'exploitation	2.15	-14'745.20	-11'779.80
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>		<i>-44'421.73</i>	<i>-36'432.80</i>
Charges et produits financiers	2.16	-41.10	-51.00
Résultat de l'exercice		18'651.97	-8'423.15

Annexe 6



Annexe 7

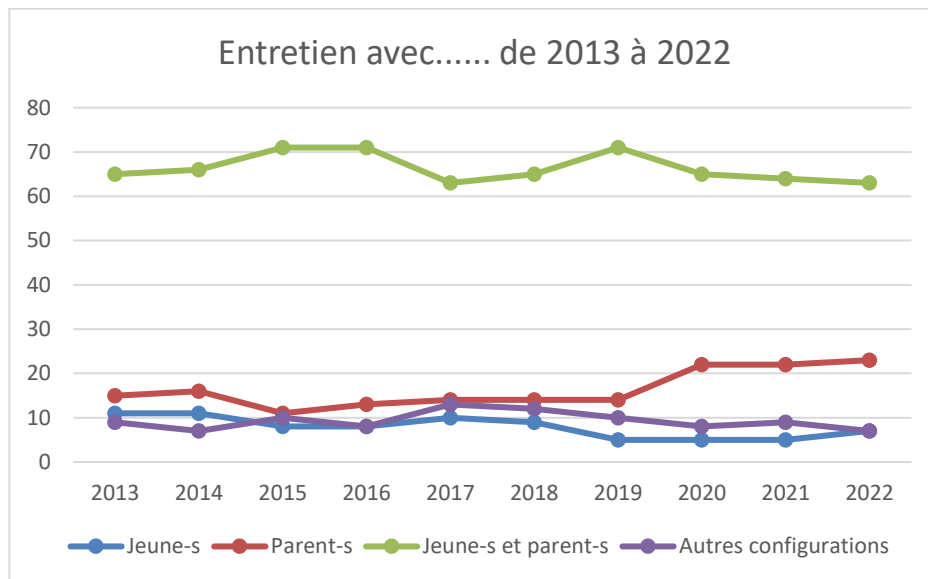


Durée moyenne des entretiens en 2022 :

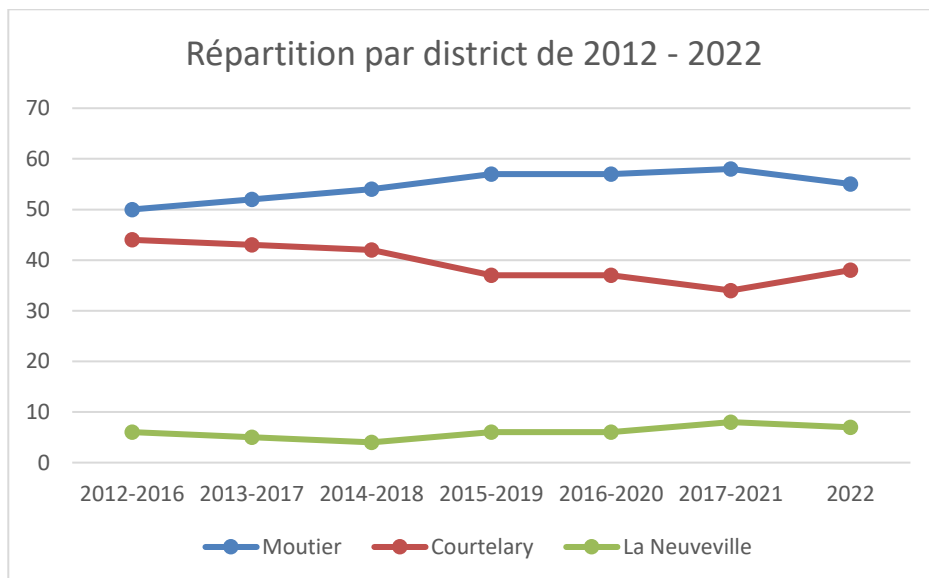
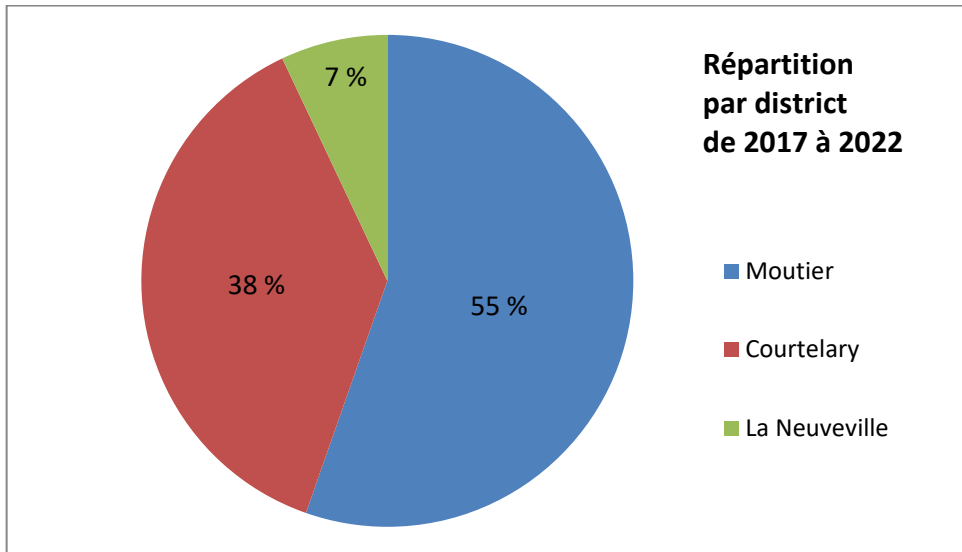
74 minutes

Durée moyenne des déplacements par entretien en 2022 :

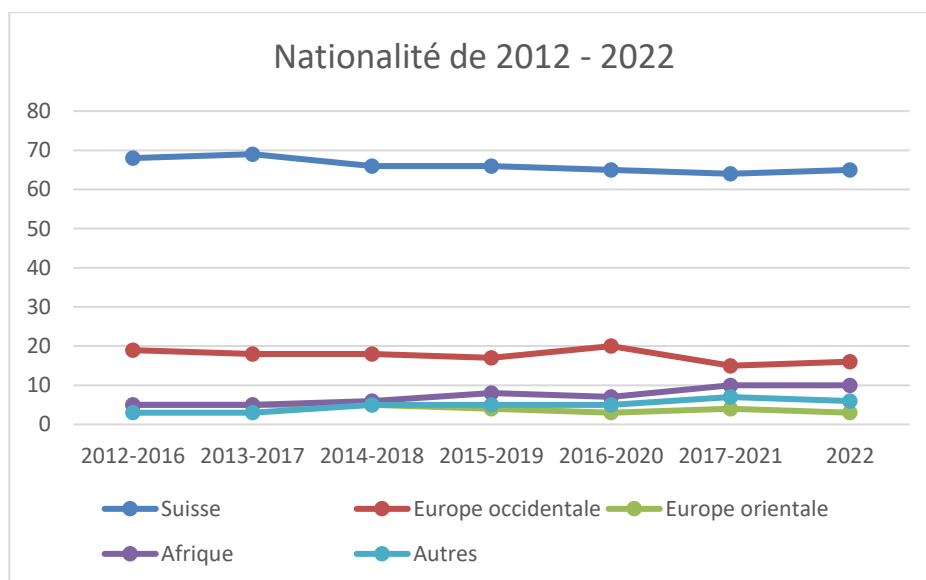
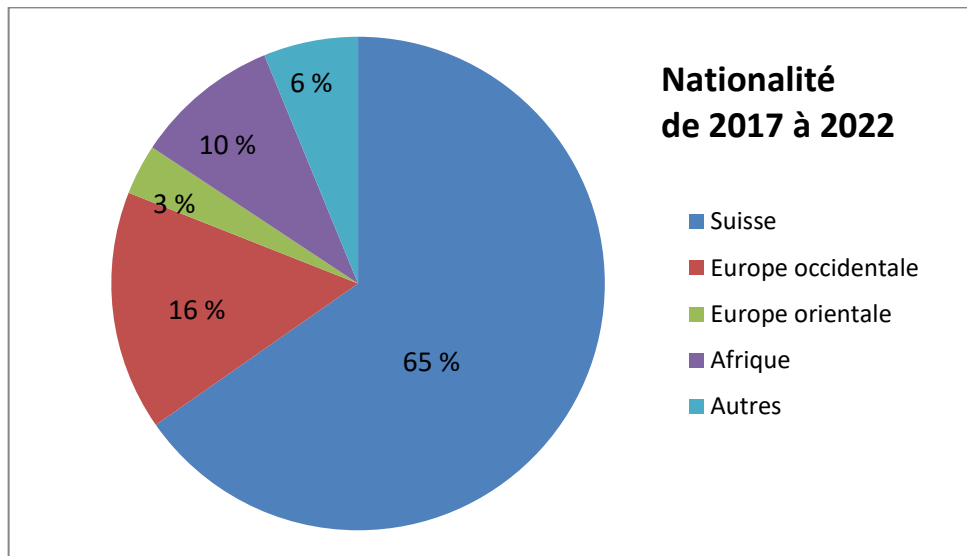
23 minutes



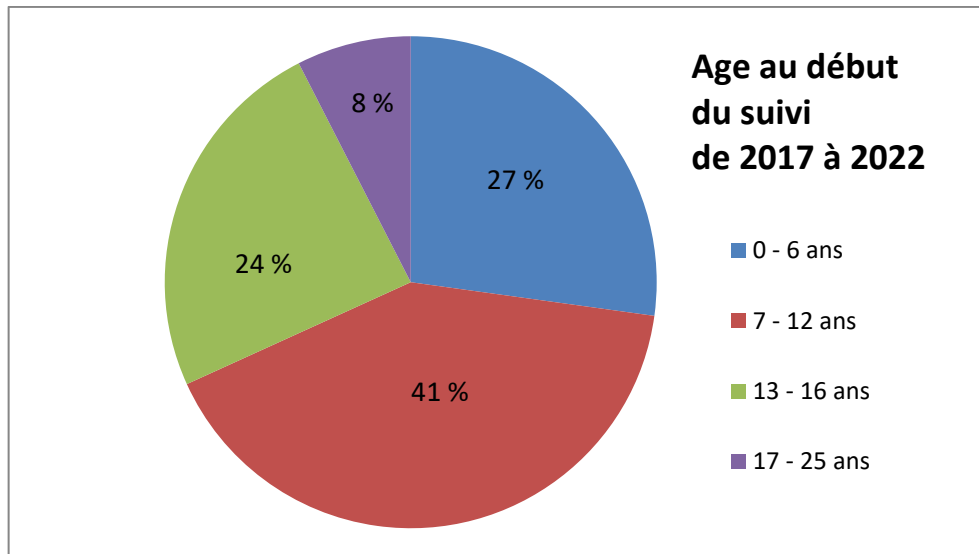
Annexe 8



Annexe 9

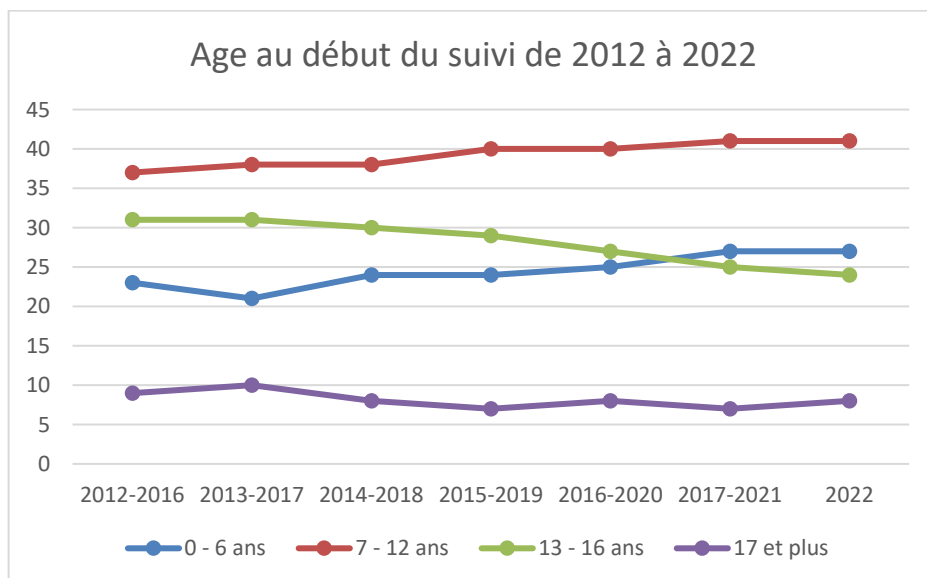


Annexe 10



Age moyen des enfants au début du suivi de 2017 à 2022 : 11,88 ans (9,82 en 2021)

Moyenne d'enfants suivis par famille de 2017 à 2022 (5 ans) 1,7



Annexe 11.1



WWW.AEMOJB.CH

INFO@AEMOJB.CH

L'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT EST UNE AIDE OFFERTE AUX FAMILLES DU JURA BERNOIS

DES SOUCIS EN FAMILLE?

- Parents rencontrant des difficultés éducatives
- Communication et relation Parents-Enfants difficiles
- Difficultés apparaissant à l'école ou sur le lieu d'apprentissage
- Jeune ayant besoin d'un soutien pour gérer son quotidien



ENSEMBLE NOUS POUVONS...

- Analyser les situations familiales difficiles et trouver des solutions
- Identifier et comprendre les besoins de chacun·e
- Renforcer les compétences familiales
- Faciliter la communication



COMMENT?

- Rencontres régulières à domicile
- Collaboration avec différents partenaires
- Accompagnement limité dans le temps



AEMO du Jura bernois

032 481 37 79

Place de la gare 3
Case postale 26
2710 Tavannes

Permanence les mardis et
jeudis, de 9 à 11h

Laissez un message en dehors de
ces heures, nous vous
rappellerons dès que possible.